

Groupe de Démographie Africaine

IDP_INED_INSEE_MINCOOP_ORSTOM

**L'ÉVALUATION DES EFFECTIFS
DE LA POPULATION
DES PAYS AFRICAINS**

Tome I

Paris

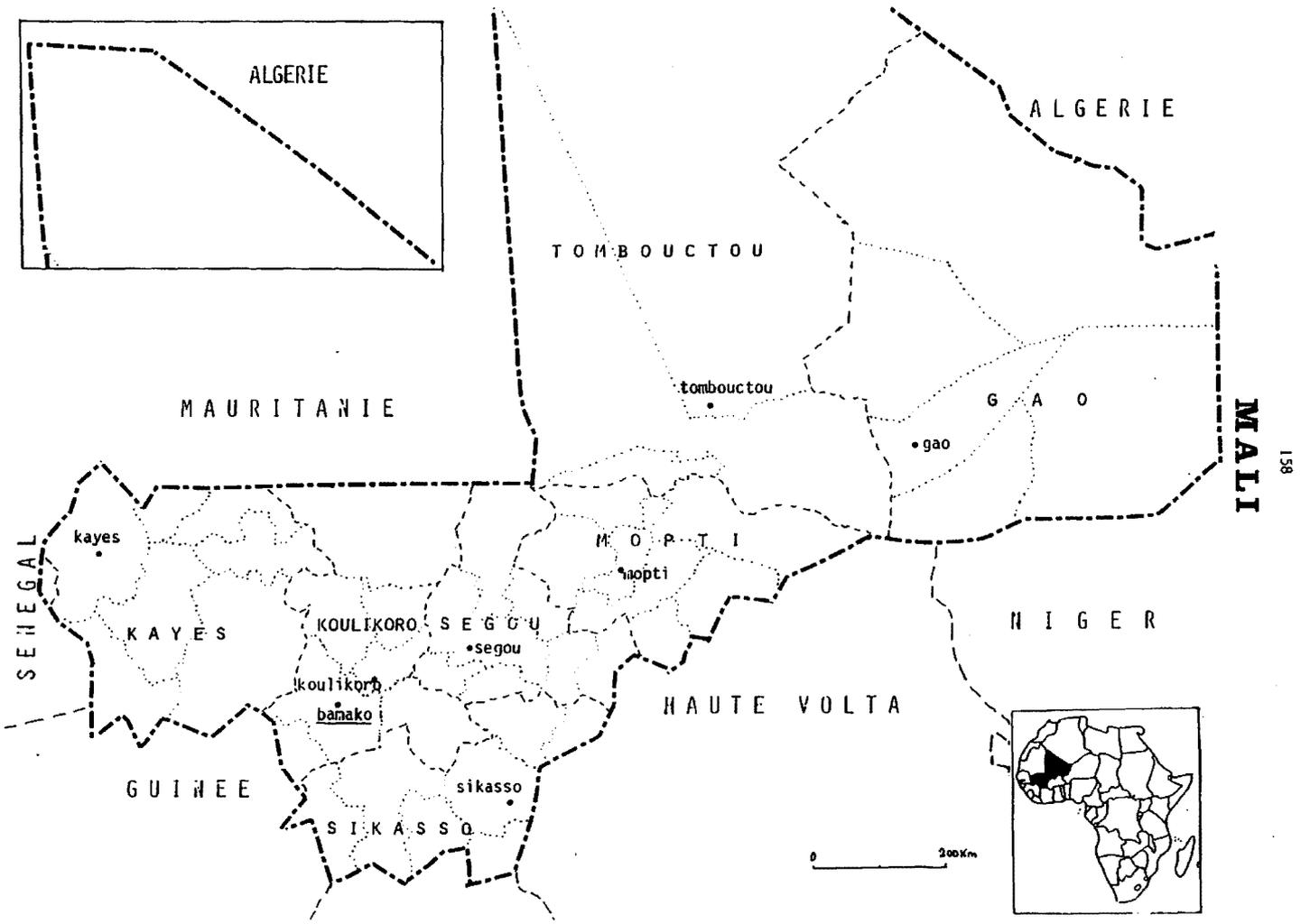
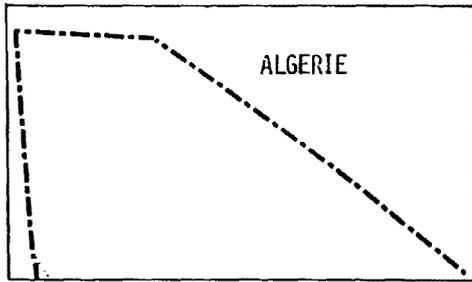
TABLE DES MATIERES

	Pages
Introduction par F. GENDREAU	I à VII
Angola, par C.A. DA COSTA CARVALHO	1
Cameroun, par A. NKOUGOUROU EBONGUE et E. FOTSO	11
Côte d'Ivoire, par F. BINET et C. PAULET	31
Djibouti, par A. GUILLAUME	41
Egypte, par F. DROSSO	51
Ethiopie, par H. TESFAGHIORGHIS	71
Gambie, par M.A.GIBRIL	87
Kenya, par Z.S. MUGANZI	99
Libéria, par A.Z. MASSALEE	109
Madagascar, par T. RABETSITONTA	121
Mali, par H. SOW	157
Maurice, par E. VILQUIN	167
Mozambique, par C.A.DA COSTA CARVALHO et M. FERREIRA DA SILVA	175
Namibie, par N.B. GOUWS	183
Niger, par M. ROSET-CASENAVE	189
Nigeria, par A. ADEPOJU et J.A. EBIGBOLA	205
La Réunion, par R. CLAIRIN	213
Rwanda, par S. NIYIBIZI	235
Sierra Leone, par A. THOMAS	247
Tchad, par O.G. NASSOUR	261
Togo, par T. LOCOH	283
Zaïre, par J. BOUTE et L. DE SAINT MOULIN	301
Zambie, par M.S.C. MULENGA	325
Les auteurs	341
Liste des tableaux	343
Liste des graphiques	351
Liste des cartes	353

MALI

Hamady B.SOW

Août 1979



M A L I

I. INTRODUCTION

Le Mali, pays continental, vaste de 1 240 192 km², est situé au coeur de l'Afrique Occidentale et a des frontières communes avec sept Etats. Le port le plus proche, Konakry (Guinée) est à au moins 700 km.

C'est un pays d'immenses plaines dominées cependant au Sud par les Monts Mandingues et au Centre par les falaises du Plateau Dogon.

Le Niger, dont 1 700 km coulent au Mali, et le Sénégal, avec leurs nombreux affluents, constituent l'ossature hydrographique du pays.

Le climat se caractérise par deux grandes saisons :

- la saison sèche, la plus longue, de novembre à mai,
- la saison des pluies, de juin à octobre (pluies très inégalement réparties).

La population demeure insuffisamment connue. Seul le dernier recensement, dont les résultats définitifs ne sont pas encore parus en fournira une image relativement complète.

II. SOURCE DES DONNEES

Le Mali ne dispose pas de documentation très fournie en matière de démographie, aussi les données sont-elles rares et incomplètes.

1. Estimations anciennes

Si l'on considère comme estimations anciennes, celles d'avant 1960 (année de l'indépendance), on dispose des quelques indications suivantes :

TABLEAU 48 - MALI - ESTIMATIONS DE LA POPULATION JUSQU'EN 1960

	1921	1931	1946	1951	1956	1960
Population	2 475 000	2 856 000	3 797 000	3 347 000	3 708 000	4 100 000

Ces chiffres sont à considérer avec le maximum de réserves, si l'on se réfère aux variations territoriales fréquentes à l'époque. En effet, en 1944, les zones de Néma et Aioun El Atrous ont été transférées à la Mauritanie, tandis que d'autres zones de la Haute Volta se voyaient rattachées au Soudan (1932-1933). Par contre, avec la reconstitution de la Haute Volta, d'autres zones (Tougan, Nouma, etc.) devenaient partie de ce territoire.

Bamako, devenue capitale du pays en 1908 a connu un accroissement rapide :

TABLEAU 49 - MALI - ESTIMATIONS DE LA POPULATION DE BAMAKO JUSQU'EN 1960

	1921	1945	1956	1958	1960
Population	14 000	36 700	59 300	62 900	129 300

2. Les recensements administratifs

Les recensements, menés par les autorités locales sont destinés principalement à fournir à l'administration la matière imposable. Sans méthodologie adéquate, statistiquement éprouvée, ils ne se prêtent que difficilement à une exploitation démographique et demeurent à ce jour ignorés des services statistiques, bien qu'ils constituent un début de connaissance de la population.

Les directions régionales du plan et de la statistique s'en inspirent cependant pour la confection des répertoires de villages.

En 1974, pour des fins électorales, la mairie de Bamako a effectué le recensement de la ville dont l'exploitation a été tentée par l'Office Malien du Bétail et de la Viande (OMBEVI) pour une estimation des besoins de la population en viande ; un effectif indicatif de 327 000 habitants a été fourni.

3. Les recensements statistiques

a) Le recensement de 1976

Un seul recensement démographique d'envergure nationale a été réalisé du 1^{er} décembre au 16 décembre 1976. Il saisissait tant les populations sédentaires que nomades. Un dépouillement rapide des fiches récapitulatives remplies sur le terrain par les contrôleurs et superviseurs a fourni la population des principales divisions administratives soit environ 6 308 320 habitants dont 49,06 % de sexe masculin.

D'autre part, la population urbaine a été saisie, regroupant la population des capitales régionales, des communes, des chefs lieux de cercle et de toute autre localité de 5 000 habitants et plus. Elle s'élève à 1 054 502 soit 16,7 % de l'ensemble. Seule Bamako, capitale du pays, avec 403 613 habitants, compte plus de 100 000 habitants.

TABLEAU 50 - MALI - POPULATION SELON LES REGIONS (recensement de 1976)

Regions	Nombre de cercles	Nombre d'arrondissements	Superficie	Population		
				Rurale	Urbaine	Totale
Kayes	6	48	119 813	779 279	92 592	871 871
Bamako	7	38	90 100	831 670	488 500	1 320 170
Sikasso	7	49	76 480	1 052 190	119 671	1 171 861
Ségou	5	35	56 127	838 945	145 668	984 613
Mopti	8	62	88 752	1 118 196	117 976	1 236 172
Gao	9	47	808 920	633 538	90 095	723 633
TOTAL	42	179	1 240 192	5 253 818	1 054 502	6 308 320

b) Recensement de la ville de Bamako

Cette opération s'est déroulée en 1965-1966. Elle n'a donné lieu qu'à une publication provisoire, fournissant la population par quartiers, ethnies et activités. La population résidente se chiffrait à 162 000 habitants environ.

4. Les enquêtes

Elles sont peu nombreuses :

* La première, effectuée en 1956-1958, par la mission socio-économique du Soudan, dans le Delta central nigérien était à objectifs multiples et couvrait plusieurs volets :

- démographie,
- agriculture,
- pêche,
- budget-consommation,
- habitat.

La population concernée s'élevait à 235 295 habitants; deux fascicules ont été publiés [3].

** La deuxième enquête démographique a été exécutée de mai 1960 à juin 1961 et a fourni un effectif de 3 484 500 habitants pour la zone couverte. En y ajoutant l'estimation de la population des zones hors enquête (Office du Niger, zone nomade) on retient habituellement une population globale de 4 100 000 habitants.

Cette étude fournit des renseignements tant sur les données individuelles que sur les données de mouvement et collectives [2].

Sur la base de cette enquête, des perspectives ont été établies de 1963 à 1973. L'on trouvera ci-dessous les données selon l'hypothèse A qui suppose :

- une fécondité constante,
- une baisse modérée de la mortalité qui commencera à s'accélérer à partir de 1967.

TABLEAU 51 - MALI - PERSPECTIVES DE POPULATION DE 1963 A 1973 ETABLIES A PARTIR DES RESULTATS DE L'ENQUETE DE 1960-1961

Sexe	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Masculin	2 189 000	2 335 900	2 282 400	2 310 800	2 360 100	2 407 600
Féminin	2 205 000	2 249 200	2 213 300	2 336 000	2 379 200	2 424 400
Total	4 394 000	4 585 100	4 495 700	4 646 100	4 739 800	4 832 200

Sexe	1969	1970	1971	1972	1973
Masculin	2 456 900	2 500 200	2 562 800	2 620 500	2 676 700
Féminin	2 472 100	2 513 300	2 588 100	2 636 600	2 696 700
Total	4 929 000	5 013 500	5 150 900	5 257 100	5 373 400

Source : [9]

Si l'on rapproche ces perspectives des résultats provisoires du recensement de la population de décembre 1976, l'on constate qu'elles ont sous-estimé l'évolution de la population.

*** Une autre enquête d'importance nationale est l'enquête agricole permanente instituée depuis 1964. Elle fournit des renseignements principalement sur :

- la population agricole,
- la superficie cultivée,
- le rendement et la production,
- le cheptel et l'outillage des exploitations agricoles,

Elle est menée au niveau de chaque région par les directions régionales du plan et de la statistique.

TABLEAU 52 - MALI - EVOLUTION DE LA POPULATION AGRICOLE PAR REGION
(milliers d'habitants)

REGIONS	1969	1970	1971	1972	1973
Kayes	660,4	645,3	676,0	704,9	690,7
Bamako	717,4	714,5	720,8	728,7	719,0
Sikasso	876,7	872,5	912,7	932,7	912,8
Ségou	671,3	686,0	705,6	694,2	748,2
Mopti	964,6	1 001,0	964,3	996,5	1 037,9
Gao	280,9	278,4	244,7	242,4	228,5
TOTAL	4 171,3	4 197,7	4 224,1	4 299,4	4 337,0

Source : [6]

III. ETUDE CRITIQUE DES SOURCES

1. Champ et population de référence

Toutes les études sur la population menées à ce jour, saisissent tant la population de droit que la population de fait.

Mais une différence dans les définitions rend difficile toute comparaison entre par exemple les recensements administratifs et les recensements et enquêtes démographiques. Le dernier recensement ne considère comme population résidente que celle résidant habituellement et recensée au lieu de recensement et celle absente depuis moins de six mois, alors que les recensements administratifs et les premières enquêtes englobaient même des absents d'une durée allant jusqu'à cinq ans.

Pour le cas du Mali, la migration extérieure est intense et une proportion notable de la population se trouve à l'extérieur pour plus de six mois.

D'autre part, toutes les études citées, le recensement général exclu, ont un caractère assez localisé et les nomades n'avaient jamais été saisis. Il est donc très probable, compte-tenu de l'imperfection de la méthode (recensement autour des points de regroupement) et des caractères spécifiques de cette population, qu'il y ait eu des omissions.

2. Facteurs susceptibles d'avoir une influence sur la qualité de la collecte

La population n'ayant acquis aucune habitude des recensements ou enquêtes statistiques, ne comprenant pas souvent les objectifs des opérations, demeure et se montre toujours méfiante et a tendance à fournir des renseignements incorrects ou incomplets. Elle pense toujours aux impôts objectif, premier des recensements administratifs.

Les agents recenseurs ou enquêteurs sont souvent de faible niveau et non sérieusement contrôlés ; c'est pourquoi ils introduisent eux-mêmes beaucoup d'erreurs.

Trois catégories de difficultés géographiques se rencontrent, rendant le transport et les communications parfois inopérantes : zones montagneuses dans les cercles de Bandiagara et de Kenieba ; zone inondée dans les cercles de Tenenkou, Djenné, Mopti ; et zone sablonneuse, sinon désertique, dans certains cercles du Nord. Ces difficultés géographiques affectent la qualité et l'exhaustivité de la collecte.

La mobilité de la population en milieu urbain entraîne plusieurs passages de l'agent, ce qui provoque un découragement de ce dernier qui finit par ne plus respecter les consignes, et omissions et négligences se produisent alors.

La formation, quand elle n'est pas assurée par les mêmes personnes, risque d'entraîner différentes interprétations des instructions. Dans un pays aussi vaste que le Mali, il semble pour le moment difficile d'éliminer totalement ce risque ; seule une formation très poussée de formateurs de niveau élevé réduirait largement ces risques. D'autre part, le système de formation adopté (par catégorie) concourt au même problème (réduction et homogénéité des questions et réponses).

La première difficulté pour les différentes enquêtes par sondage effectuées a été la constitution de la base de sondage. En effet il n'existe toujours pas de liste exhaustive et à jour des différentes localités, d'où une base souvent incomplète.

Aussi est-il difficile de parler de cohérence des sources ; les renseignements diffèrent généralement selon les sources ; les études sont le plus souvent très localisées et toute généralisation serait hasardeuse.

IV. CONCLUSION

La connaissance de la population du Mali est limitée, surtout en ce qui concerne son évolution. Les résultats des différentes études permettent difficilement une estimation de la population au début du siècle, si l'on y ajoute aussi les différents changements intervenus dans les limites territoriales du pays (ex Soudan français).

Malgré les insuffisances des moyens, une amélioration des sources est possible par :

- une collaboration des services régionaux de statistique et des autorités administratives régionales quant à l'exécution et à l'exploitation des recensements administratifs,
- une meilleure coordination de toutes les études, aucune ne devant se faire sans l'avis et même la participation du service de la statistique,
- l'amélioration de l'enregistrement des faits de l'état civil (étude en cours).

BIBLIOGRAPHIE

- 1.- "Bamako : recensement 1958, enquête démographique de 1961 - Résultats définitifs", 1969, Service de la Statistique, Bamako
- 2.- "Enquête démographique 1960-1961", 1969, INSEE, Paris 349 p.
- 3.- "Enquête démographique dans le delta central nigérien - 2ème fascicule. résultats détaillés", INSEE, Paris 203 p.
- 4.- "Outre-Mer 1958, tableau économique et social des Etats et Territoires d'Outre-Mer", 1959, service des statistiques d'Outre-Mer, Paris, 862p.
- 5.- "Perspectives démographiques du Mali 1963-1973", novembre 1973, Direction de la Statistique, Bamako
- 6.- "Rapport de l'enquête agricole 1973-1974", Direction de la Statistique Bamako
- 7.- "Recensement national de la population 1-16 décembre 1976, résultats provisoires", février 1977, Direction de la Statistique, Bamako
- 8.- "Recensement, ville de Bamako, 1965-1966 - Rapport provisoire", juin 1967, Direction de la Statistique, Bamako

